



Nous sommes entrés dans la période où de nombreuses entreprises annoncent leur politique de dividendes au titre de 2020.

La crise du Covid a eu un impact non négligeable sur les versements de dividendes en 2020. Ceux-ci ont baissé de plus de 12% par rapport à l'année précédente, pour atteindre la somme de 1.255 milliards de dollars au niveau mondial (Etude Janus Henderson février 2021).

Cependant la crise pouvait laisser craindre une baisse beaucoup plus importante de ces dividendes, et les bons résultats des entreprises au 4e Trimestre ont permis une bien meilleure résilience de ces derniers.

Cela recouvre cependant des situations très disparates, puisqu'une entreprise sur 8 a annulé son dividende en 2020 et que les deux tiers des entreprises l'ont augmenté ou maintenu.

L'impact en France a été particulièrement prononcé puisque 71% des entreprises ont réduit leur dividendes (contre 32 % en Allemagne ou 15% aux Etats Unis)

En France, en 2020, le gouvernement, par le biais du document "Engagement de responsabilité pour les grandes entreprises bénéficiant de mesures de soutien en trésorerie", a fortement appelé les entreprises ayant bénéficié de mesures de soutien à ne pas verser de dividendes.

Les déclarations très générales du ministre de l'Économie incitaient fortement les entreprises à rester très prudentes sur les versements de dividendes en 2020, et

mettaient en exergue les incompréhensions sociales qui pourraient découler de tels versements, en période de chômage partiel pour de nombreux salariés.

Ce sujet remet en lumière le débat passionné en France de la distribution des richesses de l'entreprise, entre les salariés et les actionnaires.

Peut être faut-il en amont réfléchir à la constitution de ces richesses, avant de s'interroger sur une distribution équitable.

En France, il n'est pas toujours facile pour les entreprises de trouver des fonds propres, et de nombreuses entreprises petites et moyennes sont sous capitalisées.

En conséquence, les besoins d'investissement dépassent souvent très largement les capacités d'autofinancement des entreprises, et parfois les capacités des banques à les financer.

Les entreprises qui font appel à des actionnaires, en bourse, peuvent bénéficier de ressources financières beaucoup plus importantes. Les risques de l'entreprise sont alors supportés en grande partie par ces actionnaires.

De la même façon, de nombreuses petites et moyennes entreprises, non cotées, font appel à des investisseurs privés pour financer leurs projets de croissance, d'innovation, et de développement.

Le paiement du dividende est, quelle que soit la taille de l'entreprise, une manière de récompenser les investisseurs d'avoir pris un risque, et d'avoir contribué à la croissance de l'entreprise au travers de leurs apports financiers.

Selon la formule de l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt :

“Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après demain.”

Il est donc contre productif d'opposer salariés et actionnaires dans ce débat sur les dividendes.